

Cercle d'Amis Cornelius Koch
Solidarité Chrétienne
4, ch. du Rail
1283 La Plaine
Tel. 076 461 46 41

« Laissez les croupir dans la paille le plus longtemps possible, qu'ils se rendent compte que la Suisse n'est pas un paradis, et que ceux qui veulent encore venir en soient dissuadés »

Dr. Heinrich Rothmund, chef de la police fédérale pendant la deuxième Guerre Mondiale, à l'occasion de la visite d'un camp de réfugiés.

La Plaine, le 27 septembre 2004

Maintenant plus que jamais!

Madame, Monsieur,
chers ami-e-s

Le double Non aux lois sur la citoyenneté du 26 septembre est une gifle pour les centaines de milliers de personnes sans passeport suisse qui, depuis longtemps ou même depuis des générations, vivent et travaillent chez nous. Le fait que la Suisse romande et les plus grandes villes, où vivent principalement les immigrés, aient voté Oui constitue une maigre consolation. La propagande incendiaire de l'UDC a trouvé un terrain fertile dans les communes rurales essentiellement. Depuis des années on constate là un effritement des valeurs, une perte d'assurance. Des démagogues de droite y font sans gêne leur profit politique à coup d'énormes budgets publicitaires.

Dr. Christoph Blocher va prendre ce scrutin comme prétexte pour durcir la politique concernant les étrangers et l'asile. Nombre de polices cantonales des étrangers se sentent renforcées dans leur intransigeance. Même les quelques petites ouvertures d'ordre humanitaire qui ont été conquises avec beaucoup de peine ces dernières années, sont compromises. De l'autre côté on tente d'imposer au Canton de Vaud d'abandonner sa politique de migration traditionnellement plus généreuse et d'expulser avec effet immédiat 523 réfugiés.

Parmi ces 523 malheureux, environ la moitié sont des enfants, nés en Suisse ou y vivant depuis 4, 7 ou 10 ans : autant d'enfants qui ont accompli toute leur scolarité, qui ont rattrapé le handicap d'une langue nouvelle ou entrepris une formation professionnelle... On trouve aussi des pères de famille, qui, grâce à leur travail en Suisse, peuvent soutenir leur famille au pays. Il y a encore des rescapés du massacre de Srebrenica en juillet 1995, pensant avoir trouvé en Suisse un accueil, que l'on renvoie vers des ruines et des champs de mines. Quant aux femmes kosovares isolées, un retour en Kosove, seules ou avec leurs enfants, les condamne à une vie d'exclusion.

Une large opposition, rassemblant des mouvements et des personnes d'horizons les plus divers, s'est constituée dans le Canton de Vaud contre ces injustices. Vous pouvez l'appuyer – même si vous habitez dans un autre canton – et envoyer la lettre jointe au Conseiller d'Etat vaudois M. Mermoud.

La paroisse de Malley et plus tard celle de Bellevaux ont offert refuge aux personnes menacées. Elles ont suivi l'exemple du sanctuaire de l'église St. Amadée à Lausanne encouragé à l'époque par feu Cornelius Koch, l'abbé des réfugiés qui luttait pour réunir les églises et les militants de l'asile.

En Suisse allemande, la situation est beaucoup plus difficile. A Zurich, aux côtés du collectif des Sans papiers nous luttons contre l'expulsion d'une famille bolivienne et de ses trois enfants. Delia Quispe Flores est arrivée il y a 15 ans en Suisse et y a immédiatement trouvé un travail de femme de ménage et de baby-sitter à Zurich, où elle a rencontré son mari Celso. Pendant toutes ces années, ce couple et leurs trois enfants Evelyn, Yvett et Edilson, ont été en mesure de gagner leur vie et même de soutenir leurs proches en Bolivie. Deux des enfants vont à l'école et parlent couramment le "zurichois".

Lors d'un contrôle de police dans un hôtel où Delia travaillait, elle s'est fait arrêter et est restée en prison pendant 5 jours. Par hasard des amis ont appris son expulsion imminente. Alors, grâce au dépôt d'une demande humanitaire, Delia a pu regagner son domicile. Mais l'office d'immigration de Zürich a rejeté la demande. Un extrait de l'arrêté montre l'esprit qui préside à ces prises de décisions. "Comme il n'existe pas un droit au séjour dans ce cas, la décision se prend sur la base de l'article 4 de la LSEE qui préconise une appréciation en son âme et conscience, en prenant en considération les intérêts économiques ainsi que le degré de surpopulation étrangère du pays."

Entre-temps, un cercle d'amis s'est constitué à Zurich autour de la famille Quispe. Ensemble nous faisons tout pour éviter une expulsion, et nous vous demandons de nous aider. La pétition en annexe appuie le recours auprès du Conseil d'Etat zurichois ; nous vous prions de la retourner signée rapidement, car le 11 octobre nous comptons remettre les premières feuilles remplies de signatures au Parlement du Canton. Les autorités ont imposé une interdiction de travail à Delia et à son mari pendant toute la durée du recours, nous souhaitons leur faire parvenir une aide financière.

Les conditions d'accueil pour les requérants d'asile se sont également durcies. Plusieurs comités se sont créés dans les villes suisses pour lutter contre les conséquences de l'arrêt des aides sociales pour les réfugiés touchés par une décision de non-entrée en matière (NEM). Depuis le mois d'avril de cette année, ces gens sont jetés à la rue par les centres d'accueil, munis d'un ticket de transport pour la frontière la plus proche. Là, ils devraient s'expulser eux-mêmes. S'ils ne sont pas en mesure de le faire, ils sont attribués d'office à un canton qui se charge de leur faire quitter le territoire.

Arrivés dans un de ces cantons, ils doivent se présenter à la police des étrangers. Ils reçoivent une aide minimale, sont hébergés dans un abri ou emprisonnés pendant quelques jours avant d'être de nouveau jetés à la rue. Depuis la mise en vigueur de cette mesure, plus de mille personnes ont ainsi rejoint les rangs des Sans papiers sans abri. Il faut craindre qu'on ait à déplorer parmi elles les premiers morts de froid de cet hiver. Il s'agit bien là d'une politique de dissuasion dans l'esprit du Dr. Heinrich Rothmund.

Attention, l'habitude rend insensible. La Suisse est toujours l'un des pays les plus riches de la planète. Pourquoi se montre-t-elle aussi intraitable envers les plus faibles? Dans le préambule de la Constitution helvétique il est précisé : « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Pour cela, nous voulons nous battre sans nous laisser impressionner par les rhétoriques populistes et la xénophobie institutionnelle. « Sachant que seul est libre celui qui use de sa liberté » est d'ailleurs la phrase précédente du préambule. Dans ce sens, nous vous remercions de résister à l'indifférence

et nous vous adressons nos amicales salutations.

Notre action en Suisse et en Italie du Nord n'est appuyée ni par le Conseil Fédéral ni par d'autres institutions. Actuellement, nous sommes particulièrement sollicités; et comme l'efficacité de notre action dépend également de votre soutien, nous vous prions de consentir à un don de 50 francs. Nous vous remercions également de tout cœur pour des dons plus modestes.